



Grandes cultures

N°33
13/10/2026



Animateur filières

Céréales à paille / Maïs
Khalid KOUBAÏTI
FREDON Nouvelle-Aquitaine
khalid.koubaiti@fredon-na.fr

Oléagineux - Protéagineux
Solana VERA / Terres Inovia
s.vera@terresinovia.fr

Animateurs délégués

Céréales à paille / Maïs
Clément GRAS / ARVALIS
c.gras@arvalis.fr

Directeur de publication

Bernard LAYRE
Président de la Chambre Régionale
Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Supervision site de Poitiers

La stratégie

écophyto 2030

Réduire et améliorer
l'utilisation des phytos

**Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.**

**Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine Grandes
cultures N°33 du 13/10/26 »**

Edition **Poitou-Charentes**

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF
draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [formulaire d'abonnement au BSV](#)

Ce qu'il faut retenir

Colza

- **Stade** : 2 à 9 feuilles (B2 à B9) ; 86% des parcelles $\geq$ 4 feuilles.
- **Grosses altises** : captures dans 85% des parcelles, **surveillance prioritaire des colzas de moins de 4 feuilles.**
- **Charançon du bourgeon terminal** : à surveiller.
- **Adultes et larves de tenthrèdes de la rave** : surveiller la présence.
- **Pucerons verts du pêcher** : non observés.

Céréales à paille

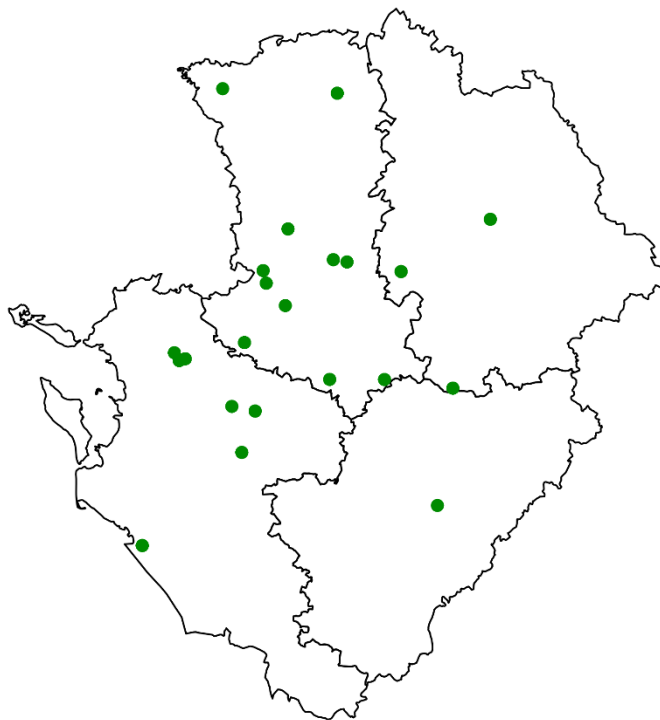
- **Situation** : début des semis pour les situations précoces. Raisonniez votre date de semis.



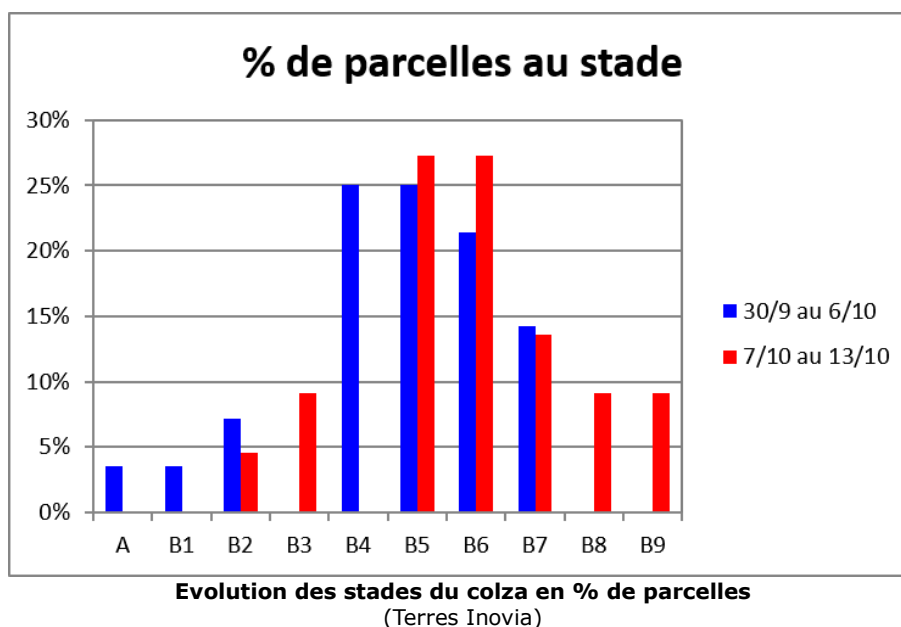
- Stade phénologique et état de la culture

Cette semaine 22 parcelles de colzas sont observées dans le réseau BSV de Poitou-Charentes.

Les stades des colzas s'échelonnent du stade 2 feuilles (B2) au stade 7 feuilles (B7). 86% des parcelles ont atteint ou dépassé le stade 4 feuilles.



Carte des parcelles de colza observées du 07 au 13 octobre 2026
(Terres Inovia)



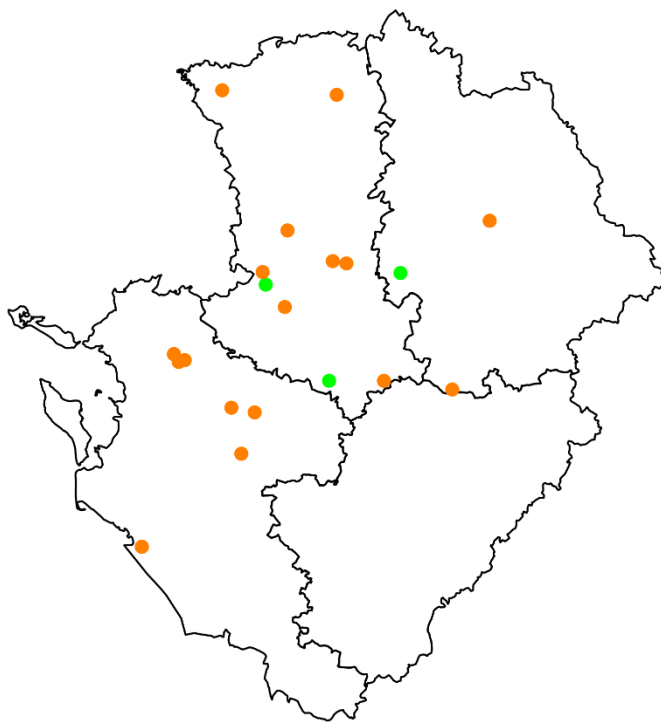
- **Grosses altises (altises d'hiver)**

Observations terrain

Les grosses altises sont piégées en cuvettes cette semaine dans 17 parcelles du réseau sur 20 renseignées. Les captures vont de 1 à 55 individus piégés.

5 parcelles renseignées observent entre 40 et 90% de plantes avec morsures (moyenne à 69%), mais seulement une des parcelles concernées est au stade 2 feuilles. 4 parcelles relèvent entre 5 et 10% de surface foliaire détruite (moyenne à 8,75%).

Pour rappel : la cuvette n'est qu'un indicateur d'arrivée ou de présence du ravageur dans la parcelle. Le risque pour le colza s'évalue en croisant l'intensité et la fréquence des attaques sur les feuilles avec le stade de la culture, et non selon le nombre d'altises capturées.



Carte des piégeages de grosses altises du 07 au 13 octobre 2026

Point orange : grosses altises capturées (17 parcelles)

Point vert : grosses altises absentes (non piégées en cuvette enterrée – 3 parcelles)
(Terres Inovia)

Période de risque : de la levée au stade 3 feuilles inclus.

Seuil indicatif du risque : 8 pieds sur 10 portants des morsures et 25 % de la surface foliaire détruite.



Moins de 25 % de la surface touchée



Plus de 25 % de la surface touchée

Évaluation du risque

Des grosses altises sont capturées dans 85% des parcelles du réseau cette semaine.

Les attaques dans le réseau sont globalement supportables pour les parcelles ayant atteint ou dépassé le stade 4 feuilles (85% des parcelles du réseau), les seuils indicatifs de risque n'étant pas atteints.

Le risque est fort pour les parcelles de moins de 4 feuilles : surveillance obligatoire des morsures !

Le risque est faible à modéré pour les parcelles ayant atteint ou dépassé le stade 4 feuilles.

Pour estimer plus précisément le risque, [consultez l'outil en ligne](#) :



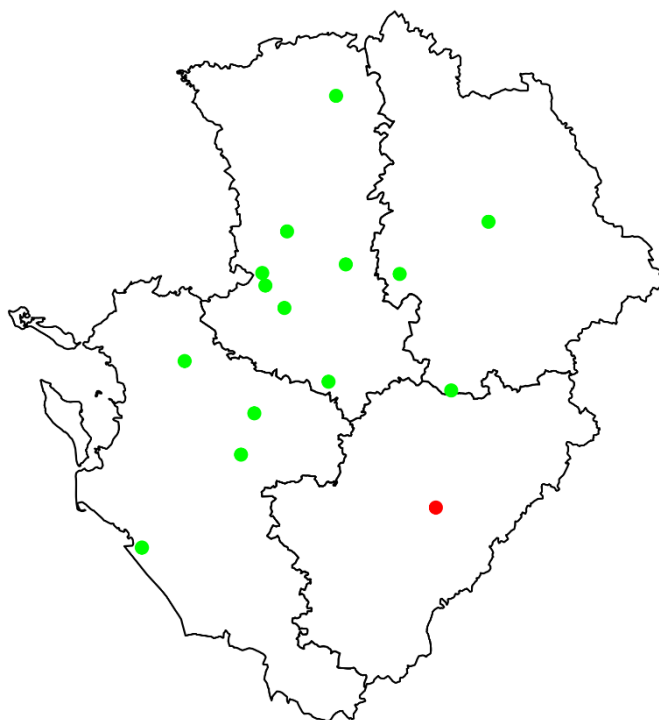
Attention : la grosse altise est résistante aux pyréthrinoïdes.



Charançon du Bourgeon Terminal

Observations terrain

1 parcelle parmi 15 renseignées a piégé des charançons du bourgeons terminal. La parcelle est située à BRIE (16). **Attention aux confusions avec les charançons gallicoles.**



Carte des piégeages du Charançon du Bourgeon Terminal du 07 au 13 octobre 2026

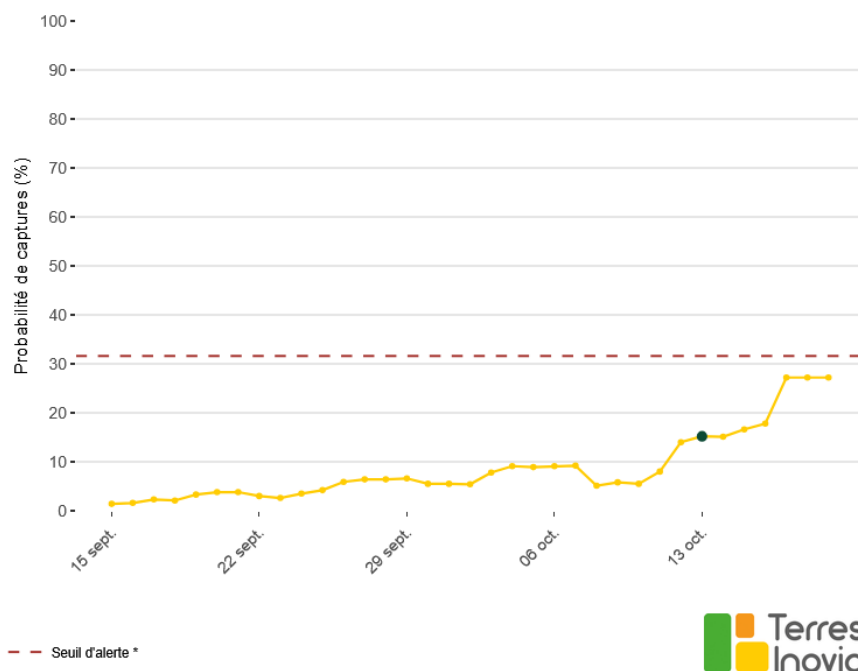
Point rouge : CBT capturés (1 parcelle)

Point vert : CBT absents (non piégées en cuvette – 14 parcelles)
(Terres Inovia)

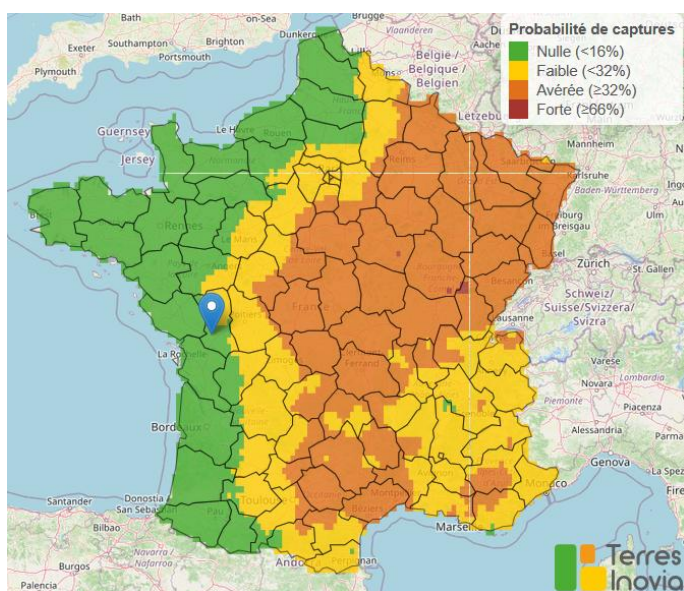
OAD Prédiction des vols de Charançon du Bourgeon Terminal

Pour rappel : le modèle sort une **courbe de probabilité de piégeage sur la commune renseignée (jusqu'à J+7)**. Lorsque la courbe se rapproche du seuil d'alerte (ligne en pointillés), vous devez vérifier régulièrement les captures dans votre cuvette. Une vue d'ensemble sur une **carte de France** est également consultable et représente la **probabilité quotidienne de capture à la date sélectionnée (jusqu'à J+7)**. [Consultez l'outil en ligne](#) :

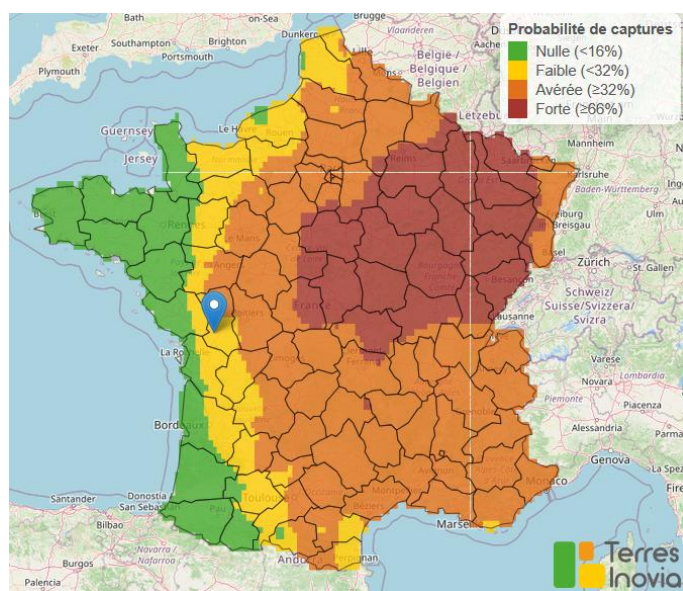




**Graphique de la probabilité de captures en cuvette du Charançon du Bourgeon Terminal
Prévision le 13 octobre 2026 à Niort (79)**



Mardi 13 octobre 2026



Samedi 17 octobre 2026

Cartes de prédiction des vols de Charançon du Bourgeon Terminal

Actuellement, le risque modélisé de vols de charançons du bourgeon terminal est nul à faible en Poitou-Charentes. Le risque modélisé pour le week-end devient avéré en Vienne et sur le nord des Deux-Sèvres et de la Charente.

Période de risque : de 4-5 feuilles au décolllement du bourgeon terminal.

Seuil indicatif du risque : il n'y a pas de seuil pour ce ravageur. Etant donné la nuisibilité potentielle de cet insecte, il est considéré que sa seule présence sur les parcelles est un risque. Ce risque est plus important pour les colzas à faible développement et à faible croissance.

Évaluation du risque

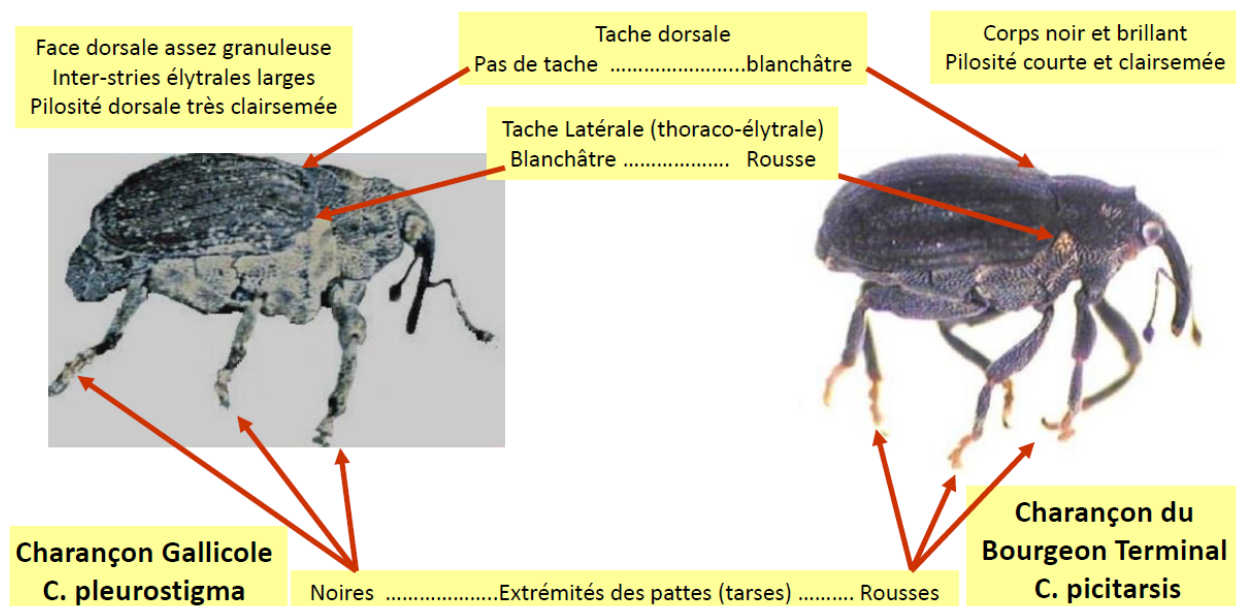
Le risque est **actuellement faible**.

Surveillez la présence du ravageur.

Attention aux confusions :

Charançon Gallicole

Adulte : ne pas confondre avec le charançon du Bourgeon Terminal



• Adultes et larves de tenthrèdes de la rave

Les adultes de tenthrèdes de la rave sont observés sur 4 parcelles du réseau sur 5 renseignées, avec entre 0,5 et 3 individus.

1 parcelle sur 6 observées présente 10% de plantes avec larves, et 3 parcelles ont entre 5 et 10% de surface foliaire détruite.

Leur présence ne présage en rien du niveau d'attaque par les larves. Il est néanmoins important de rester vigilant quant à l'arrivée des larves qui en cas de fortes attaques, défolient rapidement la parcelle.



Adulte (à gauche) et larve (à droite) de tenthrède de la rave

(Terres Inovia)

Période de risque : de la levée au stade 6 feuilles inclus.

Seuil indicatif du risque : 25 % de la surface foliaire détruite.

Évaluation du risque

Avec les observations actuelles, le risque est **faible** dans le réseau.

Vigilance pour les parcelles avec larves, les attaques peuvent progresser rapidement.

Pour aller plus loin :

[Gestion des ravageurs secondaires](#)

- **Puceron vert du pêcher**

Les pucerons verts du pêcher ne sont pas observés dans les parcelles du réseau cette semaine.

Seuil indicatif du risque : 20 % de plantes porteuses.

Évaluation du risque

Le risque est à ce jour **faible**. Les conditions humides actuelles et les températures ne sont pas favorables aux pucerons.

Maintenez les observations pour les colzas de moins de 6 feuilles.

Ne pas oublier que le risque est réduit pour les variétés à résistance partielle au TuYV, une des viroses transmises par ce vecteur.



Attention : le puceron vert est résistant aux pyréthrinoïdes et au pirimicarbe.



Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

Les produits de biocontrôle sont listés dans la note de service DGAL/SDSPV/ 2026-515 datant du 26/08/26.

[Téléchargez la liste.](#)



CEREALES A PAILLE

Le temps reste variable avec des températures en progression, des alternances de passages nuageux, des pluies faibles et des périodes ensoleillées. Retour de la fraîcheur en fin de semaine.

Prévisions selon MétéoFrance pour les stations de :

	MERCREDI 14	JEUDI 15	VENDREDI 16	SAMEDI 17	DIMANCHE 18	LUNDI 19
Poitiers	 13° / 23° ▲ 5 km/h	 9° / 26° ▲ 10 km/h	 12° / 22° ▼ 20 km/h	 9° / 16° ► 20 km/h	 6° / 14° ► 20 km/h	 6° / 14° ▲ 20 km/h
Niort	 15° / 25° ▲ 10 km/h	 12° / 26° ▼ 10 km/h	 14° / 24° ▼ 20 km/h	 10° / 17° ► 20 km/h	 7° / 15° ► 15 km/h	 7° / 15° ▲ 20 km/h
Saintes	 15° / 25° ◀ 10 km/h	 11° / 27° ► 10 km/h	 13° / 23° ▼ 20 km/h	 9° / 18° ► 20 km/h	 6° / 15° ► 15 km/h	 6° / 15° ▲ 20 km/h
Angoulême	 15° / 25° ▼ 10 km/h	 11° / 26° ▼ 10 km/h	 14° / 23° ▼ 20 km/h	 11° / 17° ► 20 km/h	 7° / 15° ► 15 km/h	 6° / 15° ► 15 km/h

Semis des céréales

Bien que quelques rares semis de blé tendre ou d'orge d'hiver soient réalisés (dans les situations précoces : parcelles hydromorphes à ressuyage lent), rien ne presse : la période optimale des semis de céréales à paille en Poitou-Charentes s'étend jusqu'à fin octobre, voire mi-novembre selon les variétés. Pour les blés durs notamment en marais, la période de semis est plus étendue et peut aller jusqu'au mois de décembre.

Si les semis précoces permettent en Poitou-Charentes de limiter les risques d'échaudage en fin de cycle, l'excès de précocité entraîne une augmentation des risques :

- de certaines maladies (piétin échaudage, piétin verse, mosaïques ...) ;
- de pression adventices (en particulier, levées plus importantes dans la culture de graminées : brôme, ray-grass, vulpin ...) ;
- des viroses transmises par les pucerons et les cicadelles (JNO, maladie des pieds chétifs) ;
- de gel en cas de montaison précoce en fin d'hiver et/ou de gelées tardives ;
- de verse (durée de tallage plus importante, excès de tiges en sortie d'hiver, montaison en jours courts et plus frais).

Les surcoûts de protection et les pertes éventuelles dues à ces accidents sont supérieurs au gain vis-à-vis de l'échaudage. Les risques accrus de viroses et de piétin-échaudage sont à redouter tout particulièrement.

Adapter la date de semis à la variété et au contexte pédoclimatique

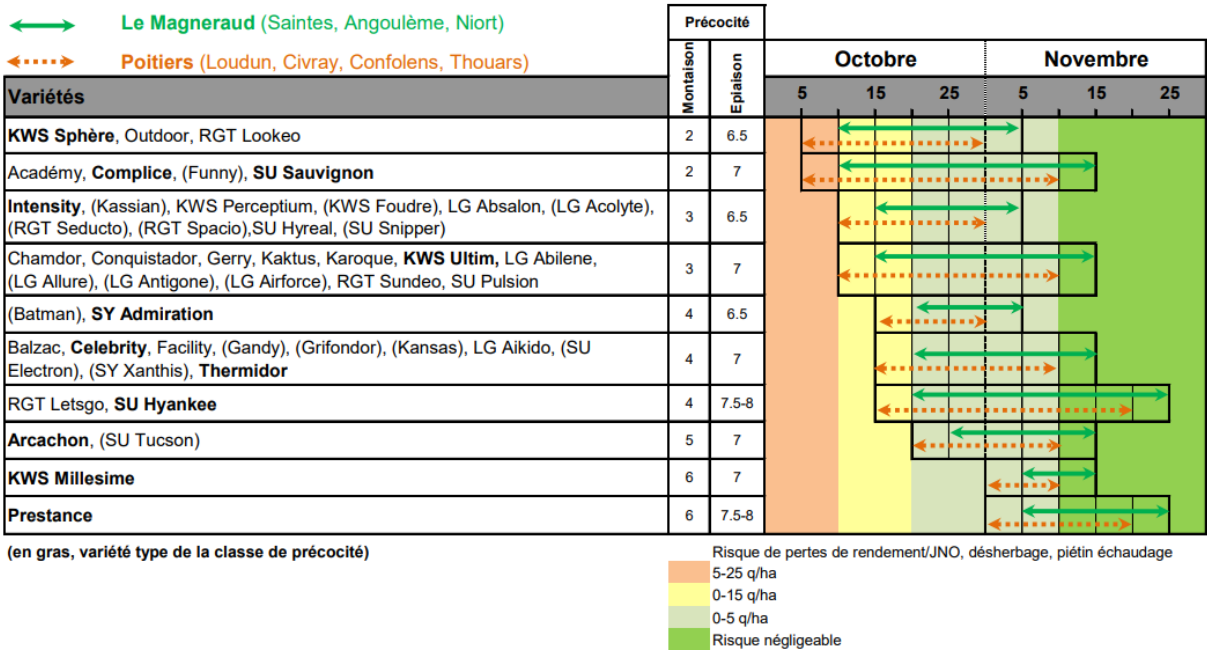
Plusieurs critères à prendre en compte :

1- l'état du lit de semence : suffisamment ressuyé pour ne pas pénaliser l'installation de la culture, et pas trop sec pour permettre l'imbibition de la graine et une levée rapide. Une profondeur bien maîtrisée de 1 à 2 cm garantira une levée rapide et régulière.

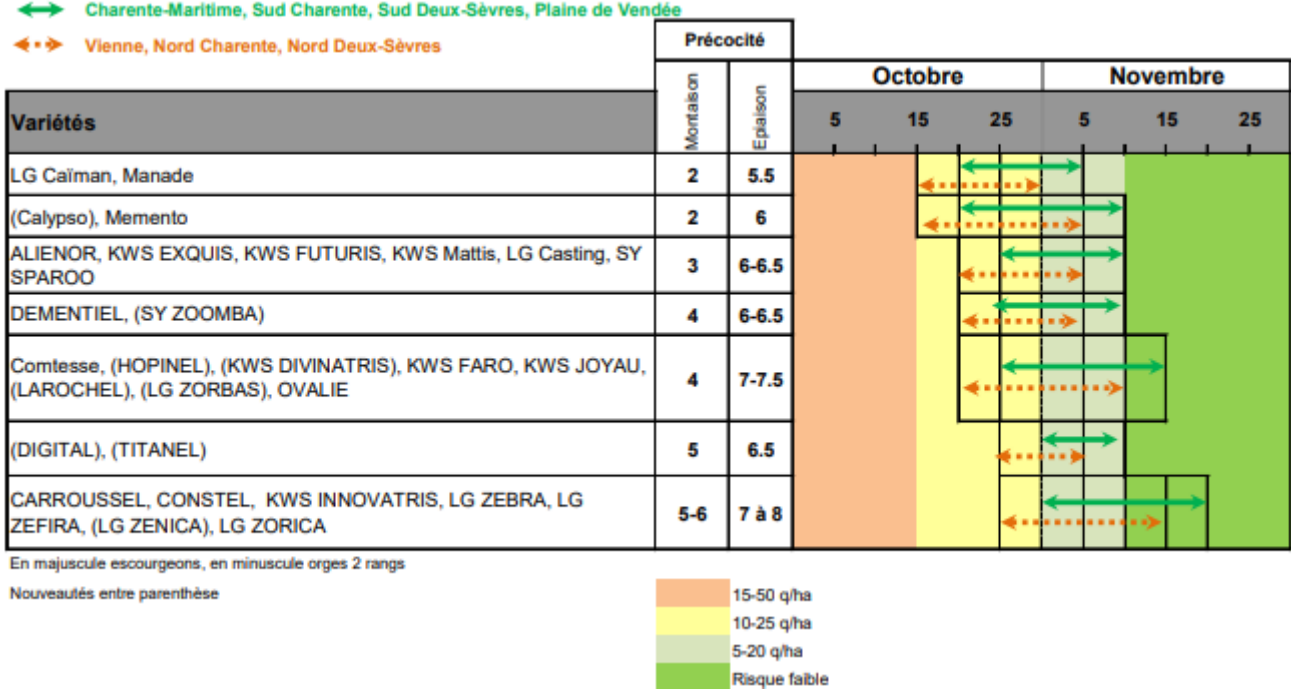
2- la précocité variétale et le climat médian de la zone : les variétés les plus tardives doivent être semées en début de période pour bénéficier de la vernalisation et ainsi atteindre le stade épi 1 cm au début du printemps ; au contraire, l'implantation des variétés précoces (indices ≥ 7) doit se faire en fin de période.

Les dates proposées (source Arvalis : Choisir et décider 2026 – 2027) ci-dessous sont le fruit d'un compromis entre la prise en compte des risques agroclimatiques et une limitation raisonnable des risques parasites. Les semis en conditions humides des campagnes passées ne doivent pas faire oublier que la date de semis se raisonne bien selon les critères rappelés ci-dessus – consolidation d'une approche pluriannuelle.

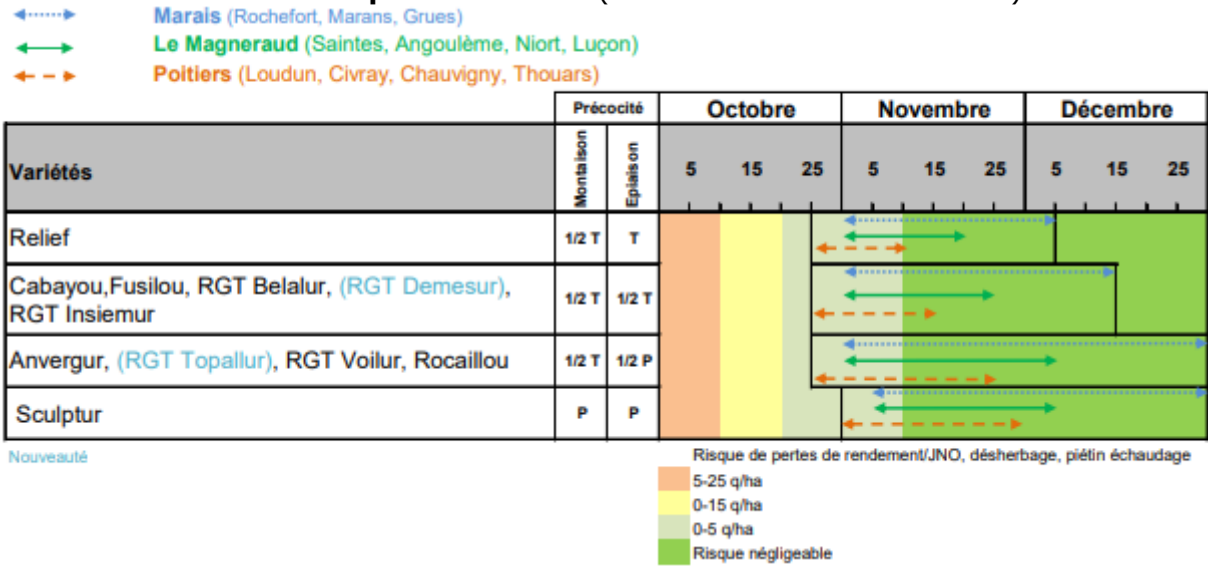
• **Dates de semis recommandées pour le blé tendre d'hiver** (Liste variétale non exhaustive) : Source ARVALIS



• **Dates de semis recommandées pour l'orge d'hiver** (Liste variétale non exhaustive) : Source ARVALIS



• **Dates de semis recommandées pour le blé dur** (Liste variétale non exhaustive) : Source ARVALIS



Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Grandes cultures / Edition Poitou-Charentes sont les suivantes : Agriculteurs, CA 17 , CA 86, COOP DE LA TRICHERIE, COOP MANSLE-AUNAC, EI.BOTET, ELICITPLANT, GROUPE CA17-CA79, LYCEE AGRICOLE XAVIER BERNARD, NEOLIS, OCEALIA, OXAGRI, SAS LAMY-BIENAIMÉ, SOUFFLET AGRICULTURE, TERRE ATLANTIQUE, TERRES INOVIA, VSN NEGOCE.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).